

LECUIT André Jules
 Pontenil Bellay 30 juillet 1855
 études à Combrée
 Toussne Angers 25 mai 1877
 Marse " 15. 6. 1878
 Adiane " 20 XII. 1879
 Aisac " 26. 9. 1880
 Juché " 18. XII. 1880
 élève Fac. Théol et Fac. Sciences 1879. 1880
 licencié es sciences
 Prof. Sciences à Combrée 26.XI.1884
 " " Externat 1892
 curé de la Jubaudière 13-8. 1899
 curé Combrée 15-6-1906
 retiré à Saumur 1910
 (S. Martin, Beaupreau 1919
 Saumur 1922
 décédé à Saumur 16 décembre 1929
 S.B. 1930. n 79

père jardinier au château de La Salle

Ce sera donc avec édification et avec bonheur que le clergé et les fidèles du diocèse de Nantes liront le récit de la vie du vénérable Evêque, dont le nom n'est pas oublié.

Veillez agréer, cher Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement en N.-S.

† FR. CARD. RICHARD,
Arch. de Paris.

Installation de M. le Curé de la Jubaudière

Dimanche dernier, à la Jubaudière, c'était grande fête. On y recevait solennellement et on y installait le nouveau curé de cette paroisse, M. l'abbé Lecuit, précédemment professeur à l'Externat Saint-Maurille d'Angers.

La réception fut très aimable. Rien n'y manqua, ni cavalcade, ni bicyclistes, ni compliment de l'autorité municipale, ni surtout, sur la place de l'église, le mai traditionnel entouré, à sa base, de fagots de bois sec que M. le curé fut invité à allumer, et, à son sommet, d'un cercle de bouteilles vides qu'il fut également invité, avec les principaux personnages présents, à descendre à coups de fusil.

La cérémonie, à l'église, fut aussi solennelle que possible. M. le curé-doyen de Beaupréau, qui la présidait, après avoir expliqué le sens des cérémonies qu'il allait accomplir, et rappelé les obligations mutuelles d'un pasteur et d'un troupeau, fit un éloge délicat de M. l'abbé Lecuit. Sa tâche lui avait été grandement facilitée par une lettre que M. le Supérieur de l'Externat lui avait envoyée quelques jours auparavant pour lui exprimer ses regrets d'être condamné par la prudence à n'entreprendre, en des jours aussi chauds, sous aucun prétexte, un voyage. La lecture d'une partie de cette lettre fit la plus profonde impression sur l'auditoire.

M. L'abbé Lecuit, une fois en chaire, d'abord se défendit de mériter de tels compliments ; ensuite il expliqua, avec une émotion facile à comprendre, comment il venait à la Jubaudière avec crainte à la pensée des terribles responsabilités qui pesaient sur lui, avec confiance à la vue des bonnes dispositions de ses paroissiens.

Dans cette première allocution, il mit trop, je crois, en pratique une de ses vertus favorites, la modestie. Il fit son portrait plus noir que nature. Sur la place de l'église, après avoir allumé le mai, tandis qu'un ecclésiastique, que je connais bien, montrait à toute la paroisse toute l'étendue de sa maladresse, avec M. le curé de Beaupréau, avec M. l'adjoint, il se signala par son habileté et ses succès. Du premier coup, il fit voler en éclats, au milieu des hurras, une des bouteilles. Cette habileté, ces succès, il les aura dans sa direction, pour faire voler en éclats tout ce qui s'oppose au bien et à la grâce. Nous en avons pour garants, nous autres, ses anciens confrères de l'Externat, sa piété si sincère et ses aimables qualités.

Rien ne ressemble tant à un chat qu'un autre chat, dit un vieux proverbe. Rien ne ressemble tant à une installation qu'une autre installation. Pour ne pas répéter des choses déjà dites bien souvent, je clos donc ici mon article sans plus amples développements.

Le souci de la vérité m'oblige cependant à dire qu'à la cure, à la fin du déjeuner, M. l'abbé Olivier, professeur à l'Externat Saint-Maurille, aumônier des prisons d'Angers, condisciple de M. l'abbé

Lecuit, porta un toast charmant, tel qu'en inspire seule une vieille amitié. Un instant avant de se lever, ayant été amené par la conversation à parler de son ministère d'aumônier, il nous avait déclaré qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais eu parmi ses paroissiens qui que ce soit de la Jubaudière. L'éloge du curé ne fit ainsi que suivre celui de sa paroisse.

F. B.

Monseigneur au Couvent du Rosaire

Avec une bonté qui ne connaît aucune fatigue, Monseigneur continue, chaque jour, la visite de son diocèse. Le vendredi 11, il s'arrêtait chez les Dominicaines de Chaudron-en-Mauges, au couvent du Rosaire. Sa Grandeur avait reçu, la veille, au château du Plessis, une hospitalité que M. le marquis de Villoutreys est toujours heureux d'offrir au premier Pasteur. Un temps superbe, du reste, favorisait cette apparition du chef du diocèse dans l'un des plus gracieux sites de l'Anjou.

Donc, le vendredi 11, vers 8 heures du matin, Monseigneur se présentait au couvent du Rosaire. Sur le seuil de la chapelle, il trouvait réunies les religieuses avec leur Supérieur ecclésiastique, M. le chanoine Grimault, et leur aumônier, M. l'abbé Porcher, tous heureux d'offrir à Sa Grandeur leurs premiers hommages et de recevoir sa bénédiction.

La chapelle du Rosaire, déjà remplie d'une foule respectueuse et empressée, présentait alors le plus gracieux coup d'œil. Aux guirlandes et aux fleurs qui la décoraient d'une façon charmante, se joignait un chemin de croix sculpté et colorié, que Monseigneur allait bénir, l'un des meilleurs exemplaires sortis des ateliers de M. Rouillard, successeur de M. Bouriché.

Mais voici que Monseigneur est déjà dans le sanctuaire, où M. le curé et M. le vicaire de Chaudron, M. le curé de Botz et son vicaire, ainsi que M. l'abbé Jamin, secrétaire de Sa Grandeur, vont l'entourer pour le saint sacrifice. Dans l'assistance on remarque la noble famille qui aime à faire siennes toutes les fêtes du couvent. La messe commence, pendant laquelle on chante, au chœur des religieuses, divers morceaux prescrits par les coutumes dominicaines. L'orgue alterne avec les voix.

La messe finie, Monseigneur érige le chemin de la croix, ayant fait précéder la cérémonie d'une allocution toute pratique sur l'excellence de cette dévotion. Une parole du P. de Ravignan lui a fourni la matière de sa touchante exhortation. Aussi l'assistance suit-elle avec une ferveur visible, avec un recueillement profond, l'exercice du chemin de la croix qui a lieu ensuite, devant les quatorze stations que Monseigneur venait de poser.

L'instant d'après, Sa Grandeur était reçue dans l'une des salles de la communauté. Sur un trône de laine blanche, orné d'un écusson à son chiffre, Monseigneur a pris place, entouré de son cortège ecclésiastique, de la famille de Villoutreys et de toutes les religieuses.

M. le chanoine Grimault lui présente la communauté.
Elle doit sa fondation à une pieuse femme qui, malheureusement,

Dès le matin, à la séance d'études, plus de 3.000 hommes et jeunes gens écoutaient avec un religieux silence les rapports des jeunes délégués des groupes.

Très intéressante, cette séance d'étude ! Elle a permis d'apprécier les résultats vraiment étonnants que les jeunes peuvent donner. Plusieurs racontaient des faits de la période révolutionnaire ; on nous a parlé du prêtre, de la dépopulation des campagnes, de la sanctification du dimanche par les jeunes gens. Les sujets étaient variés et de nature à intéresser l'auditoire. J'ai seulement regretté il faut bien y aller de sa petite critique, qu'on n'insiste pas assez sur *les Vêpres*, quand on a parlé de la sanctification du dimanche.

M. Normand d'Authon, président du Comité régional, dirigeait et animait la discussion avec un art expérimenté.

Impossible de passer en revue tous les orateurs. Nous avons applaudi le soir le *Meunier Ventéen*, dont l'éloquence vibrante souleva l'enthousiasme, puis Nicolle, M. de Bauregard, député de Bressuire.

C'est M. le comte de Chabot qui prit le premier la parole. Puis, M. du Reau, représentant le général de Charette, que la maladie retenait à Paris, nous présenta le *drapeau de Patay*, porté par un neveu du général.

J'ai reconnu en outre, dans l'assistance, toutes les notabilités du pays. M. le vicomte de Chabot, dont nous étions les hôtes ce jour là, et à qui nous sommes un peu redevables de cette belle fête, dont il fut avec M. le vicaire d'Yzenay, l'infatigable organisateur ; M. le duc de Plaisance, député de Cholet. M. F. de Chabot, de Saint Seune, Jouin, Couturier, président du comité de Poitiers, Godineau, trésorier, etc.

La messe fut célébrée en plein air par le P. Vandangeon, petit-fils de ce *Sabreur* dont la valeur n'avait d'égale que la générosité magnanime.

Cela rappelait les scènes d'il y a un siècle. Combien de fois les prêtres fidèles célébrèrent-ils la messe dans cet endroit qui était l'hôpital de Stofflet. Le décor y était moins splendide, et les chants moins éclatants, mais dimanche, nous n'avions rien à craindre des *Bleus*.

Après l'évangile, le P. Cleret de Langavant prit la parole. Le P. Cleret est le frère de cet officier qui s'honora, il y a quelques mois, en refusant de mettre son épée au service des cambrioleurs officiels.

Les fanfares de Saint-Amand et de la Tessoualle prêtaient leur concours à la fête, et firent retentir tout le jour les échos des grands bois.

Le soir, un salut dans l'église paroissiale, un mot de M. le Curé, pour remercier tout le monde, et ce fut la fin de cette inoubliable journée.

Installation de M. l'abbé Lecuit, curé de Combrée

Ceux qui, le 12 juillet au matin, seraient passés en chemin de fer à Combrée, auraient pu être étonnés de voir tant de cavaliers dans

la cour de la gare. C'était l'arrivée de notre nouveau curé, M. l'abbé Lecuit, qui a laissé la bonne paroisse de la Jubaudière pour venir au milieu de nous. Sur la place de l'Eglise, les deux vicaires, MM. les abbés Gohier et Jouet, le conseil de Fabrique, M. Rontard, président, MM. Roger Veillon de la Garroulaye, Goubault-Lambert et Riveron, MM. les conseillers municipaux et une partie de la population étaient là pour souhaiter la bienvenue à leur nouveau pasteur. Une petite fille des écoles chrétiennes s'avance alors au devant de Monsieur le Curé pour lui offrir des vœux de bienvenue; après avoir exprimé toute la reconnaissance qu'elle et ses compagnes garderont toujours à M. Béduneau de tout ce qu'il a fait pour elles, elle dit à M. l'abbé Lecuit la joie que tous les Combréens ont de retrouver en lui un Pasteur et un Père. Monsieur le curé, un peu ému, remercie tous ceux qui avaient tenu à venir à cette réception, puis il les invite à entrer à l'Eglise pour le Salut du Très Saint-Sacrement qu'il allait donner. Pendant le salut, nous avons pu une fois encore admirer le talent de M. l'abbé Leroy qui chanta plusieurs motets avec son habileté accoutumée. Puis Monsieur le Curé donna rendez-vous à tout le monde pour le dimanche 15 juillet.

C'est, en effet, ce jour-là que nos bons paroissiens de Combrée doivent manifester avec plus d'apparat encore leur affection déjà grande pour leur nouveau curé. Monsieur le Supérieur du collège, malgré toutes ses occupations, vient lui-même présider cette cérémonie et installer celui qui fut autrefois son confrère et ami. M. Charbonneau, maire de Combrée, avait tenu à quitter le bord de la mer pour venir saluer Monsieur le Curé. Entouré de son Conseil municipal au complet, il attendait à la cure. Dès l'arrivée du clergé, il exprime à M. l'abbé Lecuit ses vœux de bienvenue et lui dit qu'il pouvait compter sur le dévouement de ses paroissiens dont quelques-uns ne sont pas si terribles qu'on l'a bien voulu dire. Monsieur le curé, touché de ses bons sentiments, le remercia des vœux qu'il formait pour lui; il connaissait d'ailleurs, pour en avoir souvent entendu parler, le dévouement et le zèle infatigable avec lequel M. Charbonneau défendait la cause catholique. Il était sûr par conséquent de trouver en lui un appui qui ne lui ferait jamais défaut. Pendant ce temps la musique de Combrée s'appête à nous jouer un de ses plus beaux morceaux; puis nous nous rendons tous à l'église.

Après les cérémonies de l'installation, Monsieur le Supérieur monte en chaire. Ce sont des paroles du cœur qu'il nous fait entendre, car c'est un ami qu'il vient de perdre, un ami qu'il retrouve. C'est un ami qu'il a perdu: depuis longtemps, en effet, il connaissait M. l'abbé Béduneau et l'aimait; cet ami s'en va épuisé par un mal auquel il essayait de résister depuis déjà plusieurs années. C'est un ami qu'il retrouve et que retrouve aussi tous les paroissiens. M. Béduneau aimait beaucoup Combrée; la peine qu'il eut en le quittant nous en est un sûr garant. Mais Monsieur Lecuit n'est pas un étranger pour nous. Pendant quelque temps il fut professeur au collège, et c'est là qu'il aprit à aimer Combrée. Nommé professeur à l'Externat Saint-Maurille, on

lui confia bientôt après la cure de la Jubaudière où il sut, par sa charité, gagner l'affection tout entière de ses paroissiens ; et maintenant il revient parmi nous. C'est donc bien le titre d'ami que nous devons lui donner.

Monsieur le Curé succède en chaire à Monsieur le Supérieur et développe ce texte de la Sainte-Ecriture : « *Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me.* »

Après ces discours écoutés par tout le monde avec beaucoup d'attention, commence la Messe solennelle. MM. les abbés Veillon, professeur, et Cottier, séminariste en vacances, firent diacre et sous-diacre. Grâce à l'habileté de M. l'abbé Grellier, maître des cérémonies, tout s'est passé d'une façon irréprochable. Mesdemoiselles les chanteuses de Combrée, dirigées par Mlle Marie-Thérèse Lambert, nous donnèrent le *Kyrie* de la Messe « des Enfants de Marie de Combrée » et M. l'abbé Leroy fit entendre un « *Benedictus* » et un « *O Salutaris* ».

Monsieur le Curé réunit ensuite à sa table M. le maire et son adjoint M. Renou, ces messieurs du conseil de fabrique et quelques confrères venus assister à cette belle cérémonie : M. le chanoine Bernier, supérieur de l'Institution libre de Combrée, M. le chanoine Ory, doyen de Pouancé, M. le chanoine Humeau, économiste du collège, MM. les abbés Coulonnier, curé du Tremblay, Prud'homme, chapelain de Pouancé, Veillon, professeur de langues vivantes, MM. les abbés Leroy, Grellier et Cottier, enfants de la paroisse. Vers la fin du repas, M. le doyen de Pouancé prit la parole au nom de tous ses confrères, pour assurer à M. l'abbé Lecuit qu'il serait très bien reçu parmi les prêtres du canton de Pouancé, et qu'il trouverait en eux autant d'amis prêts à lui rendre service. Monsieur le curé remercia Monsieur le doyen de ses vœux et termina par cette réflexion : Vraiment cette journée a été pour moi une journée d'accablement ; j'ai été accablé d'éloges que je m'efforcerai de mériter.

Et maintenant, Monsieur le Curé, que pouvons-nous vous souhaiter sinon de rester longtemps au milieu de nous pour travailler à la gloire du Bon Dieu. *Ad multos annos!*

UN TÉMOIN.

Un missionnaire au Bengale

On nous communique une lettre écrite à M. l'abbé Georges, ancien curé de Grézillé, par le R. P. Legrand, supérieur des Pères de Sainte-Croix à Chittagong (Bengale). Beaucoup d'Angévins l'ont connu quand il était supérieur du Scolasticat de son ordre à Angers, rue Chèvre. C'est pourquoi ils ne liront pas sans intérêt la lettre du vaillant missionnaire.

Toong le 15 juin 06

BIEN CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Votre aimable lettre est venue me trouver loin de Chittagong, dans le nord de l'Inde ; où je suis venu avec trois de mes scolas-

LECUIT 3824 André, Jules (1858-1929)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de Physiques) de diocèse d'Angers de 1884 à 1885

Combrée (professeur de mathématiques) de diocèse d'Angers de 1885 à 1888

Combrée (professeur de Sciences Naturelles) de diocèse d'Angers de 1885 à 1888

Combrée (professeur de Physiques) de diocèse d'Angers de 1888 à 1889

Combrée (professeur de mathématiques) de diocèse d'Angers de 1889 à 1892

Combrée (professeur de Sciences Naturelles) de diocèse d'Angers de 1889 à 1892

Curé de Jubaudière (La) de 1899 à 1906

Curé de Combrée de 1906 à 1910